



Syndicat National des Industries  
de Roches Ornamentales  
et de Construction

Paris le 8 janvier 2015

Monsieur Pierre Mongin  
RATP  
54, quai de la Rapée  
75012 Paris

Monsieur le Président,

A l'instar de notre économie, l'industrie française des roches ornementales et de construction traverse depuis 2008 une crise sans précédent aggravée, dans son cas, par une concurrence internationale, notamment des pays en voie de développement, particulièrement agressive.

Entre 2008 et 2012 notre branche d'activité a ainsi perdu 12% de ses entreprises, 15% de son chiffre d'affaires et plus important encore 18% de ses collaborateurs. Les choses n'ont fait que s'aggraver en 2013 et 2014 du fait des élections municipales qui ont gelé un grand nombre de projets.

Nos entreprises sont aujourd'hui exsangues et les perspectives, notamment en termes de marchés publics qui risquent d'être de nouveau impactés par une nouvelle année électorale, nous font envisager le pire pour les mois à venir. Beaucoup d'entre nous luttent pour leur survie et pour celle de leurs salariés.

Dans ce contexte particulièrement tendu nous avons donc été particulièrement choqués par la rédaction de l'appel d'offre de la RATP relatif au prolongement de la ligne T3B du tramway parisien entre la Porte de la Chapelle à la Porte d'Asnières.

Ce dernier précise en effet, aux paragraphes 6.2.3 à 6.2.8, les appellations des matériaux retenus pour la réalisation des plateformes (bordures et pavés), en l'occurrence : 4 granits, 1 basalte et 1 porphyre qui sont celles de pierres importées



PIERRE  
NATURELLE

SNROC est membre de l'UNICEM

SNROC, 3, rue Alfred Roll, 75849 PARIS - Téléphone : 01 44 01 47 01 / Télécopie : 01 40 54 03 28 - contact@snroc.fr



par une société spécialisée dans la commercialisation de produits Chinois en pierre naturelle.

A l'heure du Pacte de responsabilité, de la mobilisation générale en faveur de l'emploi et de l'émergence des principes du développement durable, ce type de pratiques, même s'il est sans doute conforme au Code des marchés publics, n'est plus des points de vue social et environnemental acceptable.

D'abord, parce que chaque million d'euros de marché public qui échappe aux entreprises françaises entraîne dans notre branche la disparition d'une dizaine d'emplois locaux et pour la collectivité un manque à gagner fiscal important.

Ensuite, parce que choisir des produits chinois plutôt que des produits français c'est multiplier par 8, en moyenne, la production de gaz à effet de serre liée à leur transport.

Les français sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à plébisciter les produits français pour défendre les emplois locaux et le gouvernement, lui-même, tente de favoriser ce principe au travers de divers dispositifs comme le « Made in France » ou les Indications Géographiques en faveur des produits artisanaux et industriels.

Aujourd'hui la priorité est donc, pour chacun de nous et plus particulièrement pour les élus et les décideurs publics, de tout mettre en œuvre pour défendre les activités et les emplois nationaux notamment en faisant preuve, sinon d'un patriotisme économique, du moins d'un achat citoyen.

C'est d'autant plus facile dans le domaine de la voirie et des aménagements urbains que notre pays dispose des matériaux, de l'outil industriel et des savoir-faire capables de répondre dans les meilleures conditions à ce type de marché.

Notre responsabilité, en tant que filière professionnelle, est alors de vous aider à prescrire les produits français et c'est ce que nous faisons :

- en proposant des produits performants et compétitifs répondants aux normes et aux obligations environnementales,
- en aidant les prescripteurs publics à sécuriser juridiquement et au regard des normes leurs appels d'offres dans notre domaine, notamment grâce aux outils d'aide à la prescription élaborés et mis à jour par le Centre technique des matériaux naturels de construction, le CTMNC et téléchargeables sur le site [www.ctmnc.fr](http://www.ctmnc.fr).





Syndicat National des Industries  
de Roches Ornamentales  
et de Construction

Votre responsabilité est de nous aider en soutenant nos entreprises et en choisissant, à chaque fois que c'est possible, des matériaux, des produits et des savoir-faire français.

Nous vous demandons donc d'intervenir pour que l'appel d'offre du tramway T3B soit modifié et qu'à l'avenir, la RATP continue d'être une société citoyenne qui met tout en œuvre pour favoriser, en ces temps de crise, une production nationale qui existe et ne manque pas d'atouts.

Nous restons, bien sûr, à votre entière disposition pour dialoguer au plus vite sur cette question et certains que vous aurez à cœur d'apporter une réponse positive à notre légitime demande nous vous souhaitons une excellente année 2015.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Le Président

Jean-Louis Vaxelaire

Copies à : Mesdames Ségolène Royale et Anne Hidalgo

Messieurs Emmanuel Macron, Alain Vidalies et Jean-Paul Huchon



SNROC est membre de l'UNICEM